**La Commission d’Organisation départementale des Grades (CODG 56)**

1. **Les Fonctions de la CODG.**
* Assurer la relation administrative avec la Commission régionale des grades,
* Mettre en place et suivi des organisations techniques et sportives concernant les grades pour le 1er et le 2ème dan.
1. **Les actions de la CODG.**
* Valider et transmettre les demandes de candidature des haut gradés,
* UV1 : organiser et animer de stages préparatoires aux examens de kata,
* UV2 : Proposer des stages techniques pour le passage des examens UV2 dominante technique et dominante compétition.
* Organiser durant la saison 2 examens UV 2
* UV4 : engagement personnel dans le développement du judo jujitsu, 3 stages théoriques et 3 stages pratiques.

Le programme annuel figure sur le calendrier départemental.

1. **La Composition de la CODG 56.**
* Président : Hervé PETIT, président du CD 56 de Judo.
* Cadre technique fédéral référent : Franck ROBERT
* Haut gradé référent : Erwan HANQUIER
* Secrétaire : Jean LE PRIOL
1. **Le fonctionnement.**
* Les demandes de candidatures des haut gradés (voir chapitre 5 ci-dessous) sont à adresser au secrétaire de la CODG56 :

**Jean LE PRIOL 17, résidence des Pins 56140 MALESTROIT**

**Tel : 06 80 26 19 32 mail :** **jeanlepriol@orange.fr**

 Les dossiers sont étudiés et validés par la commission et transmis à la

CORG de la Ligue de Bretagne de judo puis à la Commission Spécialisée Des Grades et Equivalents de la Fédération Française de Judo.

* Les inscriptions aux stages et examens de différentes UV doivent être faites obligatoirement sur l’extranet.

1. **Les dates et les documents.**
* Un candidat peut se présenter 3 fois au cours d’une saison à l’examen UV2 et s’inscrire aux examens dans les trois autres départements de la Ligue de Bretagne.
* Les dates des examens et documents pour les candidatures des haut gradés figurent au chapitre des grades de la Ligue de Bretagne de Judo.